



ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Le site de Kintélé sera couvert de réseaux



Les ministres Thierry Lézin Mougalla et Léon Alfred Opimbat échangeant les parapheurs crédit photo Adiac

Un protocole d'accord vient d'être signé entre les responsables de MTN, Airtel, Azur, Huawei, de l'Agence de régulation des postes et des télécommunications électroniques (Arpce), le ministère des Postes et télécommunications ainsi que celui des Sports et de l'éducation physique, pour couvrir le site des Jeux en réseaux Internet et de téléphonie. « Les onzièmes Jeux africains ne seront pas qu'une réussite sportive mais aussi une réussite technologique », a déclaré le ministre des Postes et télécommunications, Thierry Lézin Mougalla. Pour la couverture en réseaux de l'ensemble du périmètre du site des onzièmes Jeux africains et ses environs, les infrastructures dénommées IBS seront installées. Celles-ci permettront aux opérateurs précités d'offrir une meilleure couverture cellulaire "in et out door" aux abonnés estimé à 72.000 dans la zone du site de Kintélé. Les coûts d'investissement et d'exploitation seront ainsi minimisés, à en croire le ministre des Postes et télécommunications. Une telle initiative n'est pas sans prix. Le coût des équipements pour la mise en place des solutions IBS s'élève donc à 1 million de dollars. Il est co-financé à 70% par les opérateurs signataires du protocole d'accord. Chacun selon le volume du trafic qu'il utilisera, bien sûr. Les 30% restant reviendront à l'État congolais. Pour sa part, l'Arpce veillera au respect des engagements pris dans les cahiers de charges. Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, s'est dit satisfait du succès des négociations, entre les parties, ayant abouti à la signature de ce protocole d'accord. Au nom du Comité d'organisation des Jeux africains Brazzaville 2015, il a pris l'engagement de

faire bon usage du matériel et des infrastructures consacrés à ces Jeux pour l'émergence sportive du Congo.

ROMINIQUE NERPLAT MAKAYA